

LES FESTIVALS



Thématiques concernées en matière de vulnérabilités et d'adaptations potentielles face à la crise écologique pour les festivals



MÉTÉO/CLIMAT



CONSOMMATION RESPONSABLE



ÉNERGIE



DÉCHETS



RELATIONS PARTENARIALES



MOBILITÉ



MÉTÉO/CLIMAT

LES VULNÉRABILITÉS

- * L'accroissement de la fréquence et de la virulence des épisodes météorologiques extrêmes (canicules, incendies, tempêtes, inondations, etc.) peut entraîner des annulations soudaines et répétées de certains festivals. Les coûts qui en découlent en termes de baisse d'activité, de destruction de matériel ou d'augmentation des coûts d'assurance peuvent mettre à mal le modèle de la structure et remettre en question son existence.
- * L'augmentation du nombre d'évènements climatiques extrêmes peut entraîner des conséquences sur les conditions de travail des équipes techniques et l'exercice de certains métiers risque d'être de plus en plus pénible (ex. : le métier de régisseur).

LES ADAPTATIONS À METTRE EN PLACE

- * Repenser de manière collective le modèle économique et socio-écologique de son festival dans une logique d'anticipation et d'adaptation des conséquences de ces évènements climatiques.
- * Renégocier ses contrats d'assurance pour intégrer les risques liés aux évènements climatiques.
- * Reporter les dates et/ou les horaires des événements sur des périodes ou des plages horaires moins sensibles tout en questionnant son impact.
- * Sensibiliser les festivalier·ères, les équipes (administratives, production, techniques), les membres et les artistes aux conséquences du changement climatique, pour rendre ensuite les évolutions plus acceptables (ex. : faire intervenir des structures de l'éducation à l'environnement).
- * Mettre en place des adaptations techniques pour diminuer les effets des évènements climatiques extrêmes, notamment lors d'épisodes de canicule en aménageant l'espace de manière à réduire la chaleur (ex. : réaliser des îlots de fraîcheur, des infrastructures en paillasse de roseau, utiliser des fibres végétales, mettre à disposition des fontaines à eau, etc.).

LES DIFFICULTÉS POUR AGIR

- * Les conséquences et les coûts financiers d'un report ou d'une annulation sont très importants, en particulier pour les petits festivals.
- * L'embouteillage des calendriers entraîne des difficultés pour trouver de nouvelles dates rendant les reports impossibles.

LES LIMITES JUSQU'OU L'ACTION EST POSSIBLE

- * Risque d'appauvrissement territorial sur le plan économique, touristique et symbolique.
- * Les dates sont fixées longtemps à l'avance, ce qui ne permet pas d'anticiper la météo, et déplacer la date d'un événement ne garantit pas que la météo sera bonne.

LES LEVIERS

LEVIERS TECHNIQUES

- * Avoir une approche globale de sa structure en intégrant tous les corps de métier dans la formation et la prise de décision.
- * Se faire accompagner sur l'adaptation et/ou la transformation du projet associatif (ex. : accompagnement DLA).
- * Formation individuelle ou collective (ex. : AFDAS, formation Arviva).
- * Acculturer et sensibiliser le public avec des interventions de structures de l'éducation à l'environnement.
- * Faire appel à des outils de sensibilisation (ex. : Atelier 2 tonnes, fresque de la mobilité, fresque de la culture, fresque du climat, l'atelier de l'adaptation de Juliette Nouel, etc.).

LEVIERS FINANCIERS

- * Renégociation des contrats d'assurance.



CONSOMMATION RESPONSABLE

LES VULNÉRABILITÉS

- **Dépendance** des festivals à l'achat de biens nécessitant des équipements en plastiques issus du pétrole, parfois jetables (une ressource qui deviendra de plus en plus rare, chère et interdite).
- **Risque d'image dégradée** d'un événement n'ayant pas mis en place de réflexion autour de ses achats responsables et accueillant un public de plus en plus sensibilisé.

LES ADAPTATIONS À METTRE EN PLACE

- **Questionner les achats** pour l'organisation de l'évènement et les réduire quand c'est possible : réaliser un état des lieux des achats et des fournisseurs, louer le matériel (verres, couverts), mettre en place des fontaines à eau pour éviter l'usage de bouteilles en plastique, éviter les goodies, etc.
- **Favoriser la mutualisation de matériel** : envisager la mutualisation de certains équipements (projecteurs, vaisselle, etc.) quand cela est possible à l'échelle locale ; se rapprocher des outils de coopération déjà existants sur le territoire (ex. : parc de matériel mutualisé, réseaux d'évènement responsables).
- **Favoriser le réemploi** : s'équiper en matériel issu du réemploi plutôt qu'en matériel neuf ; sensibiliser les équipes (ex. : acheter des projecteurs auprès d'une ressourcerie du spectacle).
- **Repenser ses achats et son rapport au territoire** où se déroule le festival : favoriser les circuits de proximité et mettre en place des partenariats avec des fournisseurs et producteurs locaux, en privilégiant des acteurs de l'ESS ; privilégier des produits issus de l'agriculture biologique et végétariens.
- Investir dans du matériel technique **plus durable**.
- Réaliser des **chartes des achats responsables** à l'échelle de sa structure intégrant des critères environnementaux (ex. : proportion d'éléments réemployés, périmètre géographique fixé, etc.).

LES DIFFICULTÉS POUR AGIR

- Difficultés à **se fournir en matériel technique durable** (sons, éclairages, régies, etc.).
- Difficulté à **trouver du matériel réemployé à proximité** car il existe trop peu de ressourceries culturelles dans les régions, notamment pour le matériel technique.
- Difficulté de **mutualisation du matériel** en raison du peu d'offre culturelle nécessitant un matériel similaire sur un même territoire, et en raison des dates rapprochées des différents événements.
- **Exigence de certain-es artistes** en termes de scénographie nécessitant du matériel spécifique.

LES LEVIERS

LEVIERS TECHNIQUES

- Les réseaux territoriaux permettent d'identifier les **fournisseurs locaux responsables** : [R2D2](#), [réseau RESSAC](#), etc.
- [Fiche du collectif des festivals sur les achats responsables](#).

LEVIERS FINANCIERS

- Financements européens, notamment avec les dossiers FEADER.
- Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA), pour certaines actions.



ÉNERGIE

LES VULNÉRABILITÉS

Les festivals, qui sont déjà particulièrement vulnérables aux crises, peuvent être fragilisés par une **facture énergétique qui s'alourdit** et pèse sur leurs modèles économiques.

LES ADAPTATIONS À METTRE EN PLACE

- **Faire un état des lieux** de ses consommations et de ses sources d'approvisionnement en énergie, pour identifier les réductions possibles.
- **Adapter l'offre artistique aux enjeux de la sobriété énergétique** (ex. : proposer une scénographie, des jeux de lumière moins consommateurs en énergie).
- Faire appel et passer des **partenariats avec un producteur d'énergie renouvelable**.
- Mettre en place sur son festival **des sources d'énergies renouvelables mobiles** (petite éolienne, panneaux photovoltaïques, etc.) afin d'alimenter certains postes comme les stands de restauration, les services de recharge de téléphones, etc.

LES DIFFICULTÉS POUR AGIR

- Il existe **peu de capacité d'action** des festivals sur la production globale de l'énergie.
- Ces transformations et réflexions autour de l'énergie nécessitent **une grande implication du personnel** ainsi que des **compétences techniques** afin d'expérimenter de nouveaux modèles.
- L'installation d'infrastructures d'énergies renouvelables (ex. : éoliennes, panneaux photovoltaïques) sont **coûteuses**.

LES LEVIERS

LEVIERS TECHNIQUES

- S'appuyer sur des **acteur-trices spécialisé-es** pouvant accompagner sur ces questions : conseiller-ères techniques, agence locale de l'énergie et du climat (ALEC), l'Institut négaWatt, Zebulon Régie, etc.
- **Formations** proposées par le collectif des festivals :
 - [Amorcer la transition énergétique de mon festival en plein air](#)
 - [Reprenre le contrôle sur la gestion énergétique des lieux culturels](#)



DÉCHETS

LES VULNÉRABILITÉS

La production de déchets d'un festival peut avoir des conséquences sur :

- * **la pollution** du lieu du festival (ex. : pollution du lieu, plus de possibilité de le réutiliser) ;
- * **l'image du festival vis-à-vis du public** (ex. : des spectateurs-trices ou la presse qui font une mauvaise publicité d'un festival ne sachant pas gérer les déchets sur site) ;
- * **la capacité financière à traiter les déchets** : plus il y a de déchets, plus il sera coûteux de traiter la totalité de ces déchets tout en se conformant à la [réglementation du tri des 8 flux de déchets](#).

LES ADAPTATIONS À METTRE EN PLACE

- * **Réduire la production de déchets** quand c'est possible.
- * **Réduire les impressions de plaquettes et flyers** de communication en amont de l'événement.
- * **Réduire la consommation de produits jetables** et à usage unique (ex. : gobelets, vaisselle, signalétiques, banderoles, etc.).
- * Installer des **toilettes sèches**.
- * **Privilégier le réemploi** : faire le lien avec des ressourceries culturelles (cf. [réseau Ressac](#)).
- * **Mettre en place le tri à la source** sur le lieu du festival en s'appuyant sur le service déchets de la collectivité accueillant le festival : il s'agit de remplir les obligations légales de tri à la source, de la collecte des déchets jusqu'à leur traitement adapté (en priorisant la prévention et le recyclage).
- * **Informer et faciliter le tri pour tous les acteurs** : création de stands de sensibilisation à l'impact des déchets (en partenariat avec différentes associations de sensibilisation) ; réalisation d'infographies sur les gestes de tri ; mise en place d'une signalétique pour bien trier ses déchets, adaptée à tout public et affichée de façon bien visible.

LES DIFFICULTÉS POUR AGIR

- * Difficultés pour acculturer les festivalier·ères à la **réduction des goodies**.
- * Difficulté pour **garantir le bon geste de tri** des festivaliers·ères.

LES LEVIERS

LEVIERS TECHNIQUES

- * **S'appuyer sur les acteurs territoriaux** (services de gestion des déchets de la collectivité territoriale, associations et structures spécialisées, réseau [R2D2](#)).
- * **S'appuyer sur des outils** en lien avec les consignes de tri (ex. : [Drastic en Plastic](#), [R2D2](#), consignes de tri de la collectivité territoriale, etc.).



RELATIONS PARTENARIALES ET DE MÉCÉNAT

LES VULNÉRABILITÉS

- * Les sources de financement, issues de financeurs non respectueux de l'environnement, peuvent interroger les festivalier·ères, de mieux en mieux informé·es, sur la mise en place de certains partenariats. Cela peut **engendrer un problème d'image** du festival.
- * **Risque de perte de soutiens financiers de la part des collectivités** dans le cadre de la mise en place d'éco-conditionnalités si le festival n'a pas déjà engagé une démarche écoresponsable.

LES ADAPTATIONS À METTRE EN PLACE

- * **Diversifier les sources** de financement du festival.
- * **Ancrer la transformation écologique** dans son projet associatif et impliquer la gouvernance et les salarié·es dans cette démarche.
- * Valoriser et communiquer sur les **actions écoresponsables** mises en œuvre sur le festival.

LES DIFFICULTÉS POUR AGIR

La recherche d'autres sources de financement peut aussi ajouter une **charge de travail supplémentaire** pour les équipes.

LES LEVIERS

LEVIERS TECHNIQUES

- * **Formation** « [Diversifier ses ressources de financement par la collecte de fonds privés](#) » dispensé par le collectif des festivals.



MOBILITÉ

LES VULNÉRABILITÉS

L'augmentation du coût du prix du carburant a des conséquences sur la mobilité des publics et des équipes artistiques.

LES ADAPTATIONS À METTRE EN PLACE

Réduire l'impact écologique lié à la mobilité des publics

- * **Réaliser des études d'observation de la mobilité** des publics, faire évoluer les outils de suivi de billetterie, les services associés à cette billetterie et les pratiques dans les relations aux publics.
- * **Développer des offres de déplacement** adaptées en partenariat avec les collectivités et/ou les acteurs du territoire par la négociation de tarifs incitatifs pour les transports en commun (ex. : partenariat avec la collectivité territoriale ou société de transport collectif), la mise en place de navettes gratuites ou à moindre coût, de parkings relais, etc.
- * **Inciter au covoiturage** et à l'usage de **mobilités actives** (ex. : organiser des convois de vélos, mettre en place des installations permettant de sécuriser le garage des vélos). Selon les besoins, les organisateur-rices peuvent proposer une offre d'hébergement sur place, réaliser des partenariats avec les offices du tourisme, hébergeurs, etc.
- * Si les acteurs ont la possibilité de choisir le lieu du festival, **privilégier un lieu à proximité de gares** et/ou accessible en **transports en commun**.
- * **Limiter le nombre de personnes** présentes sur le festival.

Réduire l'impact écologique lié à la mobilité des artistes et équipes artistiques

- * Mettre en place des **partenariats et de la coopération** avec d'autres lieux de diffusion et des tourneurs pour mutualiser les déplacements (dans la limite de ce qui est possible au regard des clauses d'exclusivité).
- * **Inciter les artistes à rester plus longtemps sur un territoire** pour amortir l'impact des transports en programmant plusieurs dates sur un même territoire et en réalisant des tournées dans plusieurs lieux locaux.
- * **Inciter** aux déplacements des équipes en **transports collectifs**.
- * Soutenir l'émergence d'**artistes locaux**.
- * Adopter un **mode de locomotion plus doux** et qui soit adapté au transport du matériel technique.

LES DIFFICULTÉS POUR AGIR

- * Les festivals ont **peu de prise sur la mobilité des publics**. Il existe aussi une dimension sociale du spectacle, des habitudes de consommation culturelle de la part des spectateur-trices pour lesquelles le changement est parfois difficile.
- * L'existence de certaines **clauses d'exclusivité** peuvent empêcher une réflexion sur les mobilités des artistes.
- * **Certaines collectivités ne sont pas engagées** dans la mise en place d'un schéma de transport en commun adapté à l'événement.
- * La prise en compte des **normes d'accessibilité** et de l'accès aux personnes à mobilité réduite contraignent les choix en lien avec les transports.

LES LIMITES JUSQU'OU L'ACTION EST POSSIBLE

- * Il est nécessaire pour certains événements de promouvoir la **diversité culturelle** et de faire venir des **artistes étrangers**.
- * **Le déplacement constitue le modèle économique** d'un festival se basant sur les déplacements des artistes et des spectateur-trices.

LES LEVIERS

LEVIERS TECHNIQUES

- * **Outils** mis à disposition par « [Festivals en mouvement](#) ».
- * Prendre **contact avec les services « transports »** des collectivités territoriales et les associations de promotion du vélo.
- * **Constitution d'un collectif** avec plusieurs structures pour porter collectivement les demandes (ex. : [Festival en mouvement](#)).

